

Récapitulatif de votre démarche en ligne

Aujourd'hui le 08/09/2012 à 13:58:56, vous venez de faire une demande d'aide au logement. Vous êtes allocataire de la Caf de Seine Maritime et votre numéro est 4503359.

Vous-même

Madame JACQUIN SOPHIE Né(e) le 11/11/1989

Votre numéro allocataire : 4503359

> Vous êtes locataire et payez un loyer pour votre résidence principale

Date d'entrée dans les lieux : 05/08/2011 Vous n'êtes pas en sous-location Vous n'êtes pas en colocation Vous n'êtes pas logé(e) par votre employeur

Votre bailleur

Votre bailleur est une société civile immobilière

<u>Coordonnées de votre bailleur</u>

SAS DESCAMPIEUX DUDICOURT

58 RUE DE TURENNE

59000 LILLE

Votre logement

Surface de votre logement : 27 m²

Vous êtes dans un logement non meublé avec plusieurs pièces

Votre logement répond aux critères de décence

Vous êtes à jour de vos loyers

Caractéristiques de votre bail

Montant mensuel de votre loyer (hors charges) : 435,00 €

Montant mensuel de vos charges : 100,00 €

Date d'effet du bail : 31/07/2012

Titulaire du bail : Vous même

Usages de votre logement

Vous n'utilisez aucune pièce de votre logement à des fins professionnelles Vous ne mettez pas en sous-location une partie de votre logement

Aucun frais double résidence

Vous n'assumez pas de frais supplémentaires pour l'occupation d'un deuxième logement

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (L.262-46 du Code de l'action sociale et des familles - Article 441.1 du code Pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

PAGE 1/2 N°Allocataire 4503359 N 08/09/2012

IDX/lettre index T 6093101 N



Récapitulatif de votre démarche en ligne

Pièces justificatives attendues

Conjointement à votre déclaration, pour que celle-ci soit prise en compte dans les meilleurs délais, veuillez nous fournir la (les) pièce(s) justificative(s) suivante(s) :

• Pour la demande d'aide au logement

¤ Attestation de loyer et la demande de versement direct (à télécharger) complétées par votre bailleur.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (L.262-46 du Code de l'action sociale et des familles - Article 441.1 du code Pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

PAGE 2/2 N°Allocataire 4503359 N 08/09/2012

IDX/lettre index T 6093101 N